

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 JUIN 2013

AFFAIRES GÉNÉRALES

DCM 2013/23 Affaires Générales : Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Décision n° 2013/21 du 10 avril 2013 Mise à disposition de la salle « Jean CRINON » convention avec l'association dénommée Office Municipal d'Animation d'OYE-PLAGE.

Décision n° 2013/22 du 12 avril 2013 Attribution du marché pour l'acquisition d'un tracteur avec reprise de la chargeuse communale.

Décision n° 2013/23 du 15 avril 2013 Attribution du marché de travaux de voirie 2013.

Décision n° 2013/24 du 29 avril 2013 Convention « participation financière aux frais d'inscription accueil loisirs sans hébergement » pendant les petites vacances scolaires des enfants de la commune d'Offekerque.

Décision n° 2013/25 du 24 mai 2013 Maison de la Solidarité - Mise à disposition gracieuse de salles au Centre Intercommunal d'Action Sociale de la région d'Audruicq.

Décision n° 2013/26 du 24 mai 2013 Attribution du marché pour l'achat de matériel espaces verts.

Décision n° 2013/27 du 24 mai 2013 Attribution du marché pour la mission de coordination sécurité protection de la santé pour les travaux de réhabilitation et d'extension d'un court de tennis et construction d'une salle de tennis de table.

Décision n° 2013/28 du 24 mai 2013 Attribution du marché pour la mission de contrôle technique pour les travaux de réhabilitation et d'extension d'un court de tennis et construction d'une salle de tennis de table.

LOGEMENT

DCM 2013/24 Logement : Demande de la commune pour devenir service enregistreur des demandes de logement locatif social.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **28 VOIX POUR** et **1 ABSTENTION** : **Monsieur Christian GANAYE**,

DÉCIDE de devenir service enregistreur de toute demande de logement locatif social, de délivrer ainsi au demandeur un Numéro Unique Départemental et d'utiliser, pour ce faire, le nouveau système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec le préfet du Département concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national.

DCM 2013/25 Logement : Cession de patrimoine Vilogia Logis 62.

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** sur cette demande.

URBANISME

DCM 2013/26 Urbanisme : Dénomination de la résidence « Les Capucines » Avenue Paul Machy.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **ÉMET UN AVIS FAVORABLE** à la proposition de Monsieur le Maire à la dénomination de cette résidence : « Les Capucines ».

DCM 2013/27 Urbanisme : Modification du plan local d'urbanisme (plan de zonage zone Nh) rue des Hemmes.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **SOLLICITE** auprès de la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq compétente en matière d'élaboration, de révision et de modification des documents d'urbanisme, la modification du plan de zonage d'Oye-Plage concernant les parcelles AE 110 et 125p, en reprenant celles-ci en zone Nh, selon le plan ci-après.

FINANCES

DCM 2013/29 Finances : Subventions aux associations - Année 2013.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **APPROUVE** l'attribution des montants des subventions de fonctionnement accordées aux associations sportives définies comme suit :

- OYE-PLAGE BASKET CLUB FÉMININ : 23.000 €
- OYE-PLAGE BASKET CLUB MASCULIN : 18.000 €
- E.S.O.P. FOOTBALL : 15.500 €
- FUTSAL ANSÉRIEN : 4.500 €
- TENNIS CLUB : 7.000 €

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations concernées.

Les crédits sont inscrits au chapitre 65 du Budget Primitif 2013.

Il est rappelé qu'une convention d'objectifs de moyens sera établie pour les associations sportives bénéficiant d'une subvention pour leurs déplacements.

DCM 2013/30 Finances : Garantie d'emprunt pour le financement de 19 logements locatifs par Habitat 62/59 Picardie S. A. Avenue Paul Machy.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **ACCORDE** sa garantie d'emprunt pour le remboursement de deux emprunts à hauteur de 1.170.000 € pour 13 logements en financement PLUS souscrits par Habitat 62/59 Picardie S.A. auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention avec Habitat 62/59 Picardie S.A.

JEUNESSE

DCM 2013/28 Jeunesse : Demande de subvention d'investissement à la CAF du Pas-de-Calais.

Après en avoir délibéré et à l'UNANIMITÉ des membres présents, le Conseil Municipal, **APPROUVE** l'acquisition de mobilier,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 1.209.78 € HT auprès de la CAF du Pas-de-Calais.

PERSONNEL

DCM 2013/31 Personnel : Recrutement de personnel en contrat d'apprentissage.

Après en avoir délibéré et à l'**UNANIMITÉ** des membres présents, le Conseil Municipal,

DÉCIDE le recours aux contrats d'apprentissage selon les besoins communaux,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

DCM 2013/32 Personnel : Changement de filière et modification du tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par **28 VOIX POUR et 1 ABSTENTION :**

Monsieur Christian GANAYE,

ACCEPTE DE MODIFIER l'effectif du personnel communal,

AUTORISE LA MISE À JOUR du tableau des effectifs du personnel.

Vu pour être affiché et paraphé le 06 juin 2013, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.